



Notre devise :  
**La solidarité et le travail de chacun au profit de tous**  
 Charles HEBRARD

# L'OFFICIER MARINIER

Mai 2009  
 64<sup>ème</sup> année n° 315



PÉRIODIQUE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES OFFICIERS MARINIERS EN RETRAITE ET VEUVES (F.N.O.M.)

## Sommaire

La mauvaise nouvelle	
la bonne nouvelle	1
Informations sociales et	
Administratives	2 à 5, 8 à 10
COMAC	3
Bureau National	4
Informations générales	6
A lire	6, 11
Vie des associations	7, 8
F.N.O.M.	8
Nécrologie	9
ADOSM	10
Souvenirs	11 - 12

## La mauvaise nouvelle :

### Le pouvoir d'achat des retraités et des fonctionnaires en berne pour 2009.

*Le pouvoir d'achat des retraités encore une fois amputé.*

L'inflation moyenne en 2008 est de 2,8 % , la revalorisation des pensions en moyenne a été de 1,36 % (1,1 % en janvier + 0,6 % en septembre) 2,8 % - 1,36 % = 1,44 % à cette différence, il faut ajouter l'inflation prévisionnelle 2009 annoncée à 0,4 %.

La revalorisation des pensions au 1<sup>er</sup> avril aurait du être au minimum de 1,84 %. Et si l'on tient compte du retard de trois mois, elle devrait être de 2,45 %.

Pour le gouvernement la prévision d'inflation pour 2008 était de 1,6 %, l'inflation constatée de 2,8 %. La différence est donc de 1,2 %. Le « coup de pouce » de septembre de 0,6 % est à déduire. Pour 2008 l'ajustement doit donc être de 0,6 % auquel s'ajoute 0,4 % d'inflation prévisionnelle pour 2009 = 1 %.

Le 1 % en avril donc sur 9 mois, réduit d'un quart la mesure. Nous n'aurons donc que 0,75 % de revalorisation des pensions

en moyenne annuelle.

Comment peut-on parler de « coup de pouce » à déduire alors que l'inflation dès le mois de juillet 2008 dépassait les 3 %.

L'application stricte et mécanique de la loi FILLON d'août 2003 n'est pas respectée. Les retraités de la fonction publique (Pôle des retraités) sont en total désaccord avec le secrétaire d'Etat à la fonction publique.

Pour les actifs, les traitements des fonctionnaires seront valorisés de 0,5 % en juillet et de 0,3 % en octobre. Soit 0,8 % en glissement mais de seulement 0,325 % en moyenne annuelle puisque la revalorisation n'a pas lieu au 1<sup>er</sup> janvier 2009. Pour 2009 le compte n'y est pas, les fonctionnaires et les retraités de la fonction publique vont encore subir une dégradation de leur niveau de vie

Le BUREAU NATIONAL

## La bonne nouvelle :

### Le projet de loi pour les victimes des conséquences des essais nucléaires.

Un projet de loi sur les conséquences des essais nucléaires (voir en page 9) va être normalement soumis au parlement avant l'été prochain. Au bout de plusieurs années, l'Etat devrait enfin reconnaître les victimes des essais nucléaires entre 1960 et 1996. Ce fut un long combat de l'association des vétérans des essais nucléaires tout d'abord puis des autres associations sœurs. La FNOM se réjouit de cette reconnaissance car sa modeste contribution a permis aussi de faire avancer ce lourd dossier récurrent. Pour

mémoire, et entre autre, un article paru dans le « Figaro » en avril 2002, une interpellation du ministre de la défense au CSFM en décembre 2002, puis en décembre 2007, une réunion au cabinet du ministre en avril 2008, sans parler des actions auprès de la commission de la défense et des différents parlementaires.

Une première étape est franchie, ce n'est pas la moindre, mais il faut amender ce projet de loi et agir auprès des parlementaires (création d'un

fond d'indemnisation, réactivation du suivi sanitaire des essais nucléaires, entre autre).

Enfin, le combat pour l'amiante est loin d'être terminé. Un groupe de travail du Centre International de recherche sur le cancer (CIRC) de Lyon vient de mettre en évidence que l'amiante serait un cancérigène « avéré » pour le larynx et les ovaires. Les petites fibres n'ont pas fini de faire parler d'elles...

Le BUREAU NATIONAL